

BESOIN DE CONSEIL POUR NE PAS M'EFFONDRE.

Par Profil supprimé Postée le 03/01/2018 12:53

Bonjour,

J'ai découvert par grand hasard que mon conjoint cachait des bouteilles de whisky dans son établi, lieu dans lequel je n'allait jamais. Mais à force de le trouver étrange je me suis mise à chercher et là, révélation mes doutes étaient bien fondés. Il était artisan électricien mais sa boîte a fait un dépôt de bilan alors la spirale administrative à commencer pour retrouver un emploi, mais pas grand chose alors ces derniers temps, les mots qui sortaient de sa bouche étaient "personne ne veut de moi".

J'ai commis je pense toutes les erreurs. Ne pas m'en être aperçu avant. Puis la GRANDE discussion en colère et en pleure après la découverte, sans oublier les "je vais te quitter ..."

Et puis après 2 jours d'apaisement, ma grande idée ! Lui offrir un chien (ba oui ça va l'occuper) Pffff !! du n'importe quoi je sais, bien-sûr ça n'a pas fonctionné il m'a dit qu'il arrêterait pour ne pas me perdre main bien évidemment il a menti !

Dernièrement au réveillon en voiture tous ensemble, il a mis nos vies en danger alors je n'ai plus confiance. Il a admis ne pas être bien alors il m'a laissé le volant, il n'avait pas l'air fier de lui. Et moi comme d'habitude en colère "secrète" mon objectif ne rien montrer à notre fils pour ne pas le décevoir.

Etre forte pour 2 maintenant ! Je ne sais pas si je vais y arriver.

Je l'aime tellement, je ne me vois pas vivre sans lui. Mais je crois que l'on peut quitter un homme que l'on aime !

Mais si je le fais que deviendra-t'il ? Ce n'est pas le moment de l'abandonner.

Quoi faire pour arrêter de pleurer seul en cachette ? Et le soutenir.

Mise en ligne le 05/01/2018

Bonjour,

Le descriptif que vous nous faites génère beaucoup de souffrance et vous êtes vraisemblablement toute seule à la gérer. C'est loin d'être évident, c'est même pénible, nous vous comprenons. Vous en êtes arrivée ainsi à la question de savoir s'il faut quitter votre mari.

Il semble clair que le plaisir ne soit pas le motif déterminant les consommations de votre mari qui, au vu des événements survenus, se sent seul et se croit d'aucune utilité. C'est l'expression d'un mal-être très prégnant.

Vous lui avez tendu la main et continuez à lui tendre des perches et ne voyez pas encore réellement de résultats. D'une manière générale, se défaire d'une consommation qui a pris une place plus ou moins importante dans le quotidien d'une personne suppose également plus ou moins de temps. Ce n'est pas simple mais il faut être patient devant ce qui pourrait apparaître comme de la lenteur au niveau des efforts, voire des sacrifices accomplis.

Vous avez déjà eu une discussion, nous dirons, énergique avec lui. Sachant que c'était à la suite de votre découverte, nous supposons que les propos ont été emportés par l'émotion, peut-être la colère. Nous vous invitons à continuer à dialoguer avec lui dans l'apaisement pour l'amener à développer d'autres possibilités mais cela ne pourra se faire que s'il ne se sent pas jugé et incompris.

Vous pouvez par exemple lui proposer de faire le test se trouvant sur notre site et à l'issue duquel il se fera lui-même une idée de son usage d'alcool. Cela pourrait constituer, nous l'espérons, un début d'échange apaisé et qui ne serait pas ressenti comme stigmatisant.

Etant donné que pour les proches ces situations sont particulièrement éprouvantes et qu'il n'est pas facile de dialoguer dans de bonnes conditions, sachez que vous pouvez aussi être écoutée et conseillée par des professionnels qui exercent dans des structures d'aide et d'accueil spécialisées en addictologie. Les entretiens individuels proposés sont gratuits et confidentiels. Ils vous permettront d'aborder toutes ces difficultés et vous apporteront le soutien dont vous avez réellement besoin en ce moment.

Ce sont les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) où des médecins, psychologues, addictologues, psychiatres reçoivent avec bienveillance, sans jugement les usagers mais aussi l'entourage, les proches. Ils s'emploieront à vous proposer de nouvelles pistes de réflexion.

Nous vous avons mis en bas de page notre lien de l'Alcoomètre et celui de nos adresses utiles.

Si vous souhaitez reprendre tout cela avec nous, pour en parler tout simplement avant d'entamer une démarche ou pour obtenir une orientation plus affinée vers un centre de soins, n'hésitez pas à nous contacter par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à minuit ou de vive-voix au 0980 980 930 (Alcool Info Service, anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Avec tous nos encouragements,

Bien cordialement.

Autres liens :

- Adresses utiles du site Alcool info service
- Alcoomètre.